



Ville de
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

L'Informateur MASSONNAIS

Beaucoup
passionnément
... à la folie!



printemps
20
24

VOLUME 10 - NUMÉRO 2
Mars | Avril | Mai

Inscription
au camp
de jour

page
13

Administration &
Communications

4

Urbanisme &
environnement

6

Travaux
publics

10

Loisirs &
Bibliothèque

11

Sécurité
incendie & civile

15

Vie
communautaire

16

Mot du maire

Chères Massonaises,
Chers Massonnais,

L'arrivée tant attendue du printemps est une bouffée d'air frais dans notre quotidien après les défis d'un hiver marqué par les caprices de dame Nature. Les premiers bourgeons qui pointent timidement le bout de leur nez annoncent une période de renouveau et d'optimisme pour notre communauté.

Un garage municipal moderne et sécuritaire

C'est avec une grande fierté que je vous annonce la prise de possession officielle du nouveau garage municipal le 23 janvier dernier. Ce projet représente un investissement majeur de près de 7,9 millions de dollars, dont 4,2 millions ont été généreusement alloués par le gouvernement du Québec.

Ce nouveau garage est bien plus qu'un simple bâtiment. Il constitue un lieu de travail sécuritaire pour nos employés qui ont été impliqués dans sa conception. Conforme aux normes les plus rigoureuses, il offre un espace moderne et adapté à leurs besoins tout en répondant aux exigences croissantes de la flotte de véhicules municipaux.

Le conseil est heureux de vous convier, dans le cadre de la Semaine nationale des travaux

publics, à une **journée portes ouvertes** qui se tiendra le samedi 25 mai prochain. Ce sera l'occasion parfaite de découvrir cet ajout significatif à notre infrastructure municipale.

Des infrastructures routières sûres et durables

Je suis ravi de vous informer des avancées réalisées par votre conseil municipal en matière d'infrastructures routières. En juin 2023, nous avons pris l'initiative de mandater la firme d'ingénierie Parallèle 54 Expert-Conseil pour mener une étude approfondie de l'état des chemins publics. Cette étude portant sur 17 tronçons avait pour objectif de dresser un état des lieux précis afin de prioriser les travaux de réfection pour les prochaines années.

Les critères d'analyse retenus, à savoir l'état de la route et le drainage, nous ont fourni des données précieuses pour évaluer la situation de chaque tronçon. En décembre 2023, nous avons souhaité partager ces résultats avec vous lors d'une soirée d'information où un expert de Parallèle 54 Expert-Conseil a présenté en détail les conclusions de cette étude.

Dans la continuité de cette démarche, les prochains mois verront le conseil municipal se pencher attentivement

sur l'élaboration d'un plan de réfection des rues et chemins publics pour les années à venir. Notre objectif est clair : garantir des infrastructures routières sûres et durables pour l'ensemble de notre communauté.

Restez connectés à l'actualité de votre Ville en suivant notre page **Facebook**, en vous abonnant à notre **infolettre** et en consultant régulièrement notre **site Web**. Ensemble, continuons à faire progresser notre belle ville pour mieux servir notre communauté. Je vous invite donc à rester informés et impliqués dans les nombreux projets qui nous concernent tous.



Gilles Boucher
Maire et président de l'Agglomération
de Sainte-Marguerite-Estérel
Cellulaire : 450 228-8490
maireboucher@lacmasson.com

Conseil municipal

Raymond SAINT-AUBIN

Conseiller siège n° 1
rsaint-aubin@lacmasson.com



Michaël VANGANSBECK

Conseiller siège n° 3
mvangansbeck@lacmasson.com



Johanne LEPAGE

Conseillère siège n° 5
jlepage@lacmasson.com



Joan RAYMOND

Conseillère siège n° 2
jraymond@lacmasson.com



Daniel BEAUDOIN

Conseiller siège n° 4
dbeaudoin@lacmasson.com



Alexandre MORIN

Conseiller siège n° 6
amorin@lacmasson.com



Construction du nouveau garage municipal

Les travaux de ce projet de près de 7,9 M\$ (avec subvention de 4,2 M\$) se sont déroulés sur une période de 11 mois, de la mi-février 2023 à la mi-janvier 2024.

Voici les principales étapes en images :



Prochaines séances des conseils

Conseil municipal (19 h)

Lundi 18 mars 2024
Lundi 15 avril 2024
Mardi 21 mai 2024

Nouveau!

Les enregistrements vidéo des séances du conseil municipal sont disponibles le jour ouvrable suivant une séance sur le [site Web](#) de la Ville.

Jusqu'à midi le jour d'une séance les citoyens sont invités à poser leurs questions, par l'intermédiaire de la greffière, Judith Saint-Louis au 450 228-2543, poste 224 ou greffe@lacmasson.com.

Il est important de bien s'identifier (nom et adresse).

Vous trouverez le calendrier complet des séances et les procès-verbaux sur notre site Web, section [Ma ville | Séances du conseil](#).

Administration

HÔTEL DE VILLE

📍 88, chemin Masson

☎ 450 228-2543, poste 221

@ reception@lacmasson.com



Du lundi au vendredi

8 h 30 à 12 h

13 h à 16 h 30



La communauté massonnaise
s'agrandit!

En 2024, la Ville compte 3 651 résidents, une hausse de 106 comparativement à 2023. La population de la MRC des Pays-d'en-Haut atteint désormais 48 852 résidents. Ces chiffres sont tirés du décret de population des municipalités québécoises publié dans la Gazette officielle du Québec le 27 décembre dernier. Bienvenue à tous!

Mariage civil et union civile

Vous désirez vous marier ou vous unir civilement?

La conseillère municipale, madame Joan Raymond, est autorisée à célébrer les mariages civils et unions civiles, par une célébration à l'hôtel de ville ou sur une propriété située sur le territoire de la Ville. Nous vous invitons à lui transmettre directement vos demandes.

Information

jraymond@lacmasson.com

Début des travaux pour établir la carte électorale par districts

D'ici mai 2024, nous travaillerons à établir notre nouvelle carte électorale, en vue des élections municipales de 2025.

Pour ce faire, nous devons découper le territoire de la Ville en six districts électoraux. Lors des prochaines élections, les électrices et électeurs voteront dorénavant pour l'une des personnes qui se présenteront dans leur district, ainsi que pour le maire.

La représentation effective

Pour assurer une représentation juste et équitable des citoyennes et citoyens au conseil municipal, la division doit tendre à :

1. Favoriser que chaque conseillère et conseiller représente sensiblement le même nombre d'électrices et d'électeurs;
2. Respecter les communautés naturelles de la Ville, par exemple en tenant compte des barrières physiques, des tendances démographiques ou de la superficie.

À surveiller

Vous serez informés du projet de carte électorale proposé ainsi que des modalités vous permettant de vous prononcer sur la proposition, par le biais de notre site Web.

Pour en savoir plus sur la division du territoire municipal en districts électoraux, vous pouvez consulter la page [Établissement des cartes électorales](#) sur le site Web d'Élections Québec.

Taxes 2024

Maintenant payables en six versements :

21 mars 2024

9 mai 2024

13 juin 2024

8 août 2024

12 septembre 2024

14 novembre 2024



Fermeture des services municipaux

Prenez note que les bureaux administratifs de l'hôtel de ville et du garage municipal seront fermés à l'occasion des jours fériés suivants :

Fête de Pâques

– vendredi 29 mars et lundi 1^{er} avril

Journée nationale des Patriotes

– Lundi 20 mai

Consultez notre site Web pour connaître l'horaire spécifique du [centre de conditionnement physique](#) et de [l'écocentre](#).

Nouveau service téléphonique pour répondre à nos citoyens



En janvier 2024, la Ville a inauguré un service d'impartition pour les urgences municipales destiné à désengorger le 9-1-1 et à faciliter la communication entre les citoyens et l'administration municipale.

Désormais, lorsque les citoyens auront besoin de contacter la Ville en dehors des heures normales d'ouverture de l'hôtel de ville (qui sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30), ils seront dirigés vers la Centrale d'impartition et de traitement des appels municipaux (CITAM).

Cette initiative permettra, entre autres, de traiter les urgences plus rapidement tout en filtrant les demandes moins pressantes. Les requêtes seront transférées aux services concernés, qui y répondront pendant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville, offrant ainsi une valeur ajoutée à la communauté et aux employés municipaux.

Il est important de noter qu'en cas d'urgence majeure, telle qu'une fuite d'aqueduc, les citoyens pourront toujours entrer en contact avec un employé municipal de garde. Il suffit de bien expliquer l'objet de votre appel à l'agent de service.

L'instauration de ce service a nécessité un investissement de 9 235,39 \$. Le contrat couvre une période de trois ans, démontrant ainsi l'engagement continu de la Ville envers la satisfaction et la facilitation des échanges avec ses citoyens.

Qui est CITAM?

CITAM, fondée en 2016 par CAUCA (Centrale d'appels d'urgence Chaudière-Appalaches 9-1-1), apporte son expertise en centre d'appel et en technologie pour améliorer la communication municipale. Nous sommes fiers de travailler avec cette organisation pour mieux communiquer avec nos citoyens!

Le numéro unique, simple et facile à retenir pour joindre les services municipaux de la Ville, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, reste celui de l'hôtel de ville, soit le 450 228-2543.



Entreprises locales, faites-vous connaître!

Envoyez-nous vos noms, coordonnées, listes de services et photos d'ici le **31 mars 2024** pour paraître dans le bottin des entreprises locales du numéro d'été de L'Informateur massonnais.

Information

communication@lacmasson.com
450 228-2543, poste 240

Comprendre l'orthopédagogie

Annie Lussier, orthopédagogue et citoyenne

Qu'est-ce que l'orthopédagogie selon vous ?

- Une discipline qui traite les problèmes liés aux pieds
- Une discipline qui traite les enfants ayant des défis d'apprentissage
- Une discipline qui s'intéresse aux meilleures stratégies à mettre en place pour soutenir les élèves

Si vous avez répondu b) ou c) ou les deux, vous gagnez 10 points scolaires!

En effet, l'orthopédagogie est une discipline qui vise à aider les élèves présentant des défis d'apprentissage. Les orthopédagogues travaillent auprès d'élèves qui rencontrent des obstacles dans leur apprentissage, que ce soit en raison de troubles tels que la dyslexie, la dyscalculie ou d'autres défis comportementaux impactant négativement sur les résultats scolaires (ex. : impulsivité, concentration, anxiété scolaire, etc.).

Les interventions orthopédagogiques visent à identifier les besoins spécifiques de chaque apprenant et à mettre en place des stratégies et des **méthodes souvent ludico-pédagogiques** pour favoriser la mobilisation attentionnelle et la motivation interne propre à chaque enfant. Les orthopédagogues collaborent souvent avec les enseignants, les parents et d'autres professionnels de la santé pour assurer un soutien global et cohérent.

En résumé, l'orthopédagogie se concentre sur l'accompagnement des élèves présentant des défis d'apprentissage, en mettant l'accent sur des **approches personnalisées et des méthodes adaptées** pour favoriser leur développement académique.

Si vous avez terminé de lire cet article, vous vous attrapez 20 points scolaires supplémentaires. Bravo! en prime, vous atteignez le A+!

A+



SECRETARIAT

📍 88, chemin Masson
☎ 450 228-2543, poste 232
@ sec-urb@lacmasson.com

🕒 **Du lundi au vendredi**
8 h 30 à 12 h
13 h à 16 h 30

Rappel

Abris d'autos temporaires
Date limite pour retirer votre
abri d'auto : **15 mai 2024**

Samedi 8 juin 2024

À votre agenda!

Cette année, la **Journée Vert Nature** s'associe à la **Foire aux végétaux** de la Société d'horticulture et d'écologie de Sainte-Marguerite-Estérel (SHESME) pour une journée doublement enrichissante.

Avez-vous votre permis?

Le retour du printemps est bien souvent synonyme de travaux de rénovation ou de construction. Vous devez obtenir préalablement un permis si vous désirez construire, agrandir ou rénover un bâtiment.

Vérifiez également si vous êtes situés dans le secteur de la Ville soumis à un processus d'évaluation et d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale, communément appelé PIIA.

Ce processus est plus long, car les dossiers doivent d'abord être analysés et déposés au Comité consultatif d'urbanisme (CCU). Les membres, qui se rencontrent une fois par mois, font ensuite des recommandations au conseil municipal qui lui, doit prendre la décision. Si la demande est conforme et acceptée, il y aura alors émission de permis.

Vous trouverez plus d'information sur notre site Web, section [Services aux citoyens | Permis et certificats](#).



Nous vous encourageons à faire comme plusieurs milliers de personnes à travers la province et à donner un coup de pouce aux insectes pollinisateurs en repoussant la première tonte de votre gazon.

L'objectif est de permettre aux pollinisateurs de bénéficier des premières fleurs de l'année et ainsi contribuer à préserver la biodiversité locale.

Pour une 2^e année, la Ville s'engage à ne pas tondre les terrains et parcs municipaux durant tout le mois de mai, à l'exception toutefois du terrain de balle.

Les citoyens désirant relever le défi pourront se procurer gratuitement des affichettes à mettre sur leur terrain à la réception de l'hôtel de ville.

Borne de recharge électrique

Une borne de recharge pour véhicule électrique de **240 volts** est disponible sur le terrain de l'hôtel de ville. Le coût de recharge est de **1 \$/heure**. La Ville étudie la possibilité d'installer deux nouvelles bornes électriques rapides en 2024.



Pensez à renouveler sa médaille

Le propriétaire ou gardien d'un chien doit l'enregistrer et se procurer une médaille réglementaire (au coût de 25 \$ annuellement) auprès de la [SPCA Lanaudière-Basses-Laurentides](#).

Il est aussi possible de remplir le formulaire sur notre site Web, section [Services aux citoyens | Animaux](#).



ÉCOCENTRE

📍 245, chemin Masson

☎ 450 228-1601

@ tp@lacmasson.com



Jusqu'au 30 avril – 9 h à 16 h
Mercredi, vendredi et samedi

À partir du 1^{er} mai – 9 h à 16 h
Mardi, jeudi, vendredi et samedi

**Ventes-débaras
autorisées**

18 au 20 mai 2024

Calendrier des collectes

Communiquez avec l'équipe de la MRC des Pays-d'en-Haut grâce à la ligne **INFO-COLLECTE** au 450 229-8052 ou infocollecte@mrcpdh.org. Si vous rencontrez des difficultés avec les collectes ou avez un bac brisé, merci de remplir le [formulaire de requêtes](#) en ligne.

MARS 2024							AVRIL 2024							MAI 2024						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
					1 [●]	2	1	2	3	4	5	6				1	2	3	4	
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26 [●]	27	19	20	21	22	23	24	25
24	25	26	27	28	29 [●]	30	28	29	30					26	27	28	29	30	31	
31																				

- ◻ Recyclage (bac bleu)
- ◻ Organiques (bac brun)
- Déchets (bac noir)
- Encombrants
- Aucune collecte de déchets



Matières acceptées à l'écocentre



Cartouches, ampoules et piles



Électronique et informatique



Électros et réfrigérants



Encombrants



Métaux et pièces automobiles



Résidus domestiques dangereux (RDD)

Consultez la liste complète des matières acceptées, des matières acceptées avec frais et des matières refusées sur notre site Web, section [Services aux citoyens | Écocentre](#).

Dépôt de matériaux de construction à l'écocentre

Depuis 2022, il est interdit aux **entrepreneurs, industries, commerces et institutions** ainsi que tous **propriétaires ayant une plaque d'immatriculation de type F**, d'apporter des matières de construction, rénovation et démolition (CRD) à l'écocentre.

Il n'y a aucuns frais pour un **citoyen avec preuve de résidence** qui veut se départir de CRD jusqu'à 120 pi³/mois pour un volume total annuel limité à 480 pi³. Au-delà de ces volumes, des frais de 0,85 \$/pi³ (30,02 \$/m³) s'appliquent.



Maintenant le dimanche

Prochaine collecte des encombrants

Dimanche 5 mai 2024

Déposez vos matières admissibles près de la chaussée le **DIMANCHE SOIR**.

La collecte s'effectuera une seule fois en début de semaine sur votre rue.

Les articles sortis pendant la semaine ne seront pas ramassés.

Avant de placer des matières au chemin, consultez l'[aide-mémoire](#) et assurez-vous qu'elles ne peuvent pas avoir une seconde vie (dons à des organismes, ventes en ligne, écocentre, etc.).



Mise aux normes des installations septiques

Pour respecter ses obligations ainsi que préserver la santé de ses citoyens et l'environnement, le Service de l'urbanisme et de l'environnement procédera à une mise aux normes des installations septiques de plus de 30 ans et va exiger le dépôt d'un rapport de fonctionnement.

La priorité des prochaines années sera de s'assurer que les installations déficientes soient mises aux normes. La Ville va ainsi pouvoir s'assurer de leur bon fonctionnement et de protéger la santé publique et l'environnement.

Les propriétaires devront faire vérifier leur installation par une compagnie qualifiée dans ce domaine. Comme prévu à la réglementation du Gouvernement du Québec (L.R.Q., c. Q -2, r.22), les installations septiques polluantes ou déficientes devront être changées sans délai.

À ce sujet, vous pouvez consulter notre dépliant [Impacts d'une installation sanitaire défectueuse et réglementation à venir](#).

Ce qu'il faut savoir :

- La durée de vie moyenne d'une installation septique bien utilisée et bien conçue est d'environ 25 ans. Il est très important d'adopter de bonnes pratiques d'utilisation pour en assurer la viabilité.
- Une installation septique déficiente rejette dans l'environnement des contaminants qui polluent l'eau potable, les lacs, les cours d'eau et les sols. Ces contaminants représentent une menace sérieuse pour les humains et tous les organismes vivants.

Voir le [Guide des bonnes pratiques destiné aux propriétaires](#), du ministère de l'Environnement pour savoir comment bien utiliser votre installation septique et en prolonger la durée de vie utile.

Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, pays de lacs, de rivières, de ruisseaux, de milieux humides, de montagnes et de forêts, abrite une faune et une flore riche et diversifiée! Nous sommes tous privilégiés de pouvoir en profiter pour nos activités et notre bien-être. Cependant, leur équilibre est fragile et il faut à tout prix les préserver pour nous et pour les générations futures.

Notre mission

Contribuer à la prise de conscience et à la mobilisation sur les enjeux environnementaux préoccupant notre communauté dans une perspective de développement durable afin de maintenir la qualité de vie des citoyens et de préserver notre environnement.

Dans ce contexte, le Comité donne, de sa propre initiative ou à la demande du conseil, des avis et il fait des recommandations au conseil municipal sur toutes situations, stratégies, politiques, réglementations, activités ou projets susceptibles d'avoir un impact positif sur la qualité du milieu et la protection de l'environnement.

Le CCE s'implique aussi dans la sensibilisation et l'éducation des citoyens en faisant la promotion de saines pratiques environnementales.

Nos priorités en 2024

- Présentation des faits saillants de la modification du règlement municipal sur les pesticides et engrais
- Mise aux normes des installations septiques
- Protection des bandes riveraines
- Contrôle des espèces exotiques envahissantes
- Identification des secteurs à protéger dans notre territoire

Protection des bandes riveraines

En 2024, le Service de l'urbanisme et de l'environnement va poursuivre son inspection des bandes riveraines pour s'assurer que celles-ci répondent aux normes de notre réglementation municipale. Chaque citoyen a la responsabilité de protéger les bandes riveraines sur son terrain.

Voici un rappel de certaines normes à respecter :

- La bande riveraine a 15 mètres de profondeur à partir du littoral du plan d'eau, c'est-à-dire la limite des plantes aquatiques;
- La bande riveraine doit toujours être végétalisée (arbres, arbustes et plantes);
- L'ouverture sur le plan d'eau a un maximum de cinq mètres de largeur et est végétalisée pour permettre à l'eau de pluie de s'infiltrer dans le sol.

Pour de plus ample information, consulter le document [Règlements d'urbanisme](#), section 12.3 Mesures relatives aux rives et au littoral.



Modification du règlement municipal sur les pesticides et engrais

En octobre 2023, la Ville a modifié son règlement sur les pesticides et les engrais. La modification était demandée et nécessaire pour l'arrimer avec la nouvelle réglementation du ministère de l'Environnement du Québec sur les milieux hydriques et humides et pour respecter le principe de précaution et de protection de l'environnement.

Quelques faits saillants

- Le règlement modifié autorise seulement les pesticides de la classe 5 ou « pesticides domestiques », c'est-à-dire, ceux en vente libre dans les magasins.
- Seuls les engrais organiques sont autorisés.
- L'utilisation d'engrais et de pesticides est toujours interdite dans les bandes riveraines et dans les milieux hydriques et humides.
- Le pesticide *Bacillus thuringiensis* variété *israelensis* ou Bti n'est plus autorisé sur le territoire.

Connaissez-vous le Bti?

C'est un biopesticide fabriqué à partir d'une bactérie qu'on retrouve naturellement dans les sols. Cette bactérie a des propriétés insecticides en tuant les larves de certains insectes.

Saviez-vous que?

Au Québec en 2022, seules 39 municipalités sur 1106 ont obtenu un certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement pour épandre le Bti.

- Les mélanges pulvérisés sont constitués du Bti et d'additifs chimiques pour en faciliter la manipulation. Ces additifs n'ont pas fait l'objet d'examen par les agences antiparasitaires gouvernementales lors de l'homologation du Bti. Ils peuvent être aussi toxiques pour certains organismes que le Bti lui-même.
- Les épandages de Bti sont interdits dans les parcs du Gouvernement du Québec pour préserver la biodiversité.
- L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a démontré, en 2014, que le Bti n'a pas été efficace pour réduire l'incidence du VNO tant chez les moustiques que les humains.
- Selon l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), l'application des mesures de protection personnelle contre les piqûres de moustiques demeure le meilleur moyen de se protéger.

Que faire pour réduire la présence des moustiques?

- Éliminez l'eau stagnante sur votre terrain (sceau, brouette, gouttière, jouet pour enfant, etc.). Les moustiques y pondent leurs œufs!
- Variez votre protection en utilisant des répulsifs, des insectifuges, des chasse-moustiques, des leurres ou des pièges.
- Portez des vêtements pâles (chapeaux, manches longues, pantalons longs).
- Utilisez des ventilateurs et moustiquaires.
- Utilisez des plantes répulsives (lavande, menthe, basilic, verveine, citronnelle, géranium, etc.). Elles ont la faculté d'éloigner les moustiques principalement grâce à leur parfum qui masque l'odeur humaine. Installez-les de façon à créer un écran près de l'endroit à protéger (ex. : terrasse, galerie, etc.).



Pour en savoir plus

[La semaine verte | Le Bti est-il un larvicide inoffensif?](#)

[Coalition biodiversité non au Bti | Non au Bti](#)

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC :

[Orientation relative au contrôle des insectes piqueurs à l'aide de *Bacillus thuringiensis* variété *israelensis* \(Bti\) et de *Lysinibacillus sphaericus* \(Ls\) | 2023](#)

[Les impacts directs, indirects et cumulatifs de l'utilisation du *Bacillus thuringiensis israelensis* \(Bti\) et du *Lysinibacillus \(Bacillus\) sphaericus* \(Ls, Bsph\) | 2023](#)

Travaux publics

SECRÉTARIAT ET GARAGE MUNICIPAL

📍 245, chemin Masson

☎ 450 228-2444, poste 2

@ tp@lacmasson.com

🕒 Du lundi au vendredi

7 h à 12 h

13 h à 16 h



**Journée
portes ouvertes
au garage municipal
Samedi 25 mai 2024**

Aide financière pour les chemins privés ouverts au public

La date limite pour présenter une demande d'aide financière est le **1^{er} juin 2024**. Pour être admissible à recevoir cette aide, les citoyens-propriétaires doivent :

- Résider sur un chemin privé qui correspond aux critères définis dans la [Politique d'aide des chemins privés ouverts au public](#);
- Résider sur un chemin privé qui compte un minimum de trois résidences;
- Être représentés par un organisme à but non lucratif (OBNL) reconnu par la Ville.

Votre organisme n'est pas encore reconnu par la Ville?

Faites-nous parvenir le [Formulaire de demande de reconnaissance](#) ainsi que les documents exigés avant le 15 avril 2024.

Pour obtenir tout renseignement supplémentaire concernant cette politique, veuillez nous écrire à l'adresse suivante : adm@lacmasson.com.

Signaler un bris ou une situation d'urgence

Pendant les heures d'ouverture du garage municipal, communiquez avec le secrétariat au 450 228-2444, poste 2 pour signaler une situation de bris ou d'urgence qui requiert un entretien.

En dehors des heures d'ouverture, le numéro unique, simple et facile à retenir pour nous rejoindre 24/7 est le **450 228-2543**.



INFO-TRAVAUX

Liste des principaux travaux inscrits au [Programme triennal des investissements \(PTI\)](#) en 2024 :

- Démolition et reconstruction du pavillon Violette-Gauthier
- Réparation des fenêtres et installation de garde-neige à l'hôtel de ville
- Réparation des joints des briques extérieures au 2-4, rue des Lilas
- Remplacement de l'éclairage décoratif
- Réfection de chemins sur le territoire
- Remplacement d'une conduite d'égout sanitaire sous la rivière Doncaster

Prenez note que le conseil municipal réévaluera les projets du PTI au printemps 2024.

Information importante : entretien de la route 370

Veuillez noter que la route 370 (chemin de Sainte-Marguerite et chemin Pierre-Péladeau) est entretenue par Transports Québec. Pour toutes demandes concernant cette route ou pour signaler un bris, composez le 511 ou consultez le [site du Ministère, section Nous joindre](#).

Interdiction de pousser la neige sur une voie publique

La neige que vous déblayez de votre terrain ne doit pas être déposée dans les rues, sur les trottoirs, près des bornes-fontaines, dans les endroits publics ou sur l'eau et les cours d'eau municipaux. Veuillez en informer votre entrepreneur en déneigement.



\$ Règlement SQ-2023, article 75



Stationnement de nuit interdit

Jusqu'au 15 avril 2024, le stationnement de nuit est interdit en bordure de route, entre minuit et 6 h du matin, sur l'ensemble du territoire.

SECRETARIAT

📍 88, chemin Masson
 📞 450 228-2543, poste 221
 @ reception@lacmasson.com

🕒 **Du lundi au vendredi**
 8 h 30 à 12 h
 13 h à 16 h 30

Dates prévues d'ouverture :

DÉBARCADÈRE À la fonte des glaces
PLAGE MUNICIPALE Samedi 22 juin 2024



Inscription - 1^{er} au 22 mars 2024

- Par courriel à reception@lacmasson.com
- Par téléphone au 450 228-2543, poste 221
- En personne à l'hôtel de ville

[Formulaire d'inscription](#) disponible sur notre site Web.

Paiement

Notez que le paiement doit être fait avant le début des activités. Non-résident (sauf Estérel et Entrelacs) : ajoutez 25 \$ à la tarification indiquée à l'exception des cours offerts dans l'entente intermunicipale. Consultez notre site Web pour connaître les [modalités de remboursement](#).

Ados et adultes

Activités	Début/Fin	Horaire	Tarif résident	Lieu
Body design (16 ans et +) Musculation et hi-lo cardio Avec Marie-Christine Brisson Matériel requis : tapis d'exercice ou de yoga	18 avril au 20 juin (10 semaines)	Judi 17 h 45 à 18 h 45	125 \$ + taxes	Hôtel de ville
Cuisse, abdos, fessiers (C.A.F.) (16 ans et +) Aérobic Avec Marie-Christine Brisson	16 avril au 18 juin (10 semaines)	Mardi 17 h 45 à 18 h 45	125 \$ + taxes	Hôtel de ville
Méditation Avec Âtma Coussin ou banc de méditation optionnel	3 avril au 19 juin (12 semaines)	Mercredi 19 h 15 à 20 h 15	130 \$ + taxes	Hôtel de ville
Pilates – jour Avec Âtma	2 avril au 18 juin (12 semaines) Relâche 20 mai	Mardi 10 h 45 à 11 h 45 Débutant à intermédiaire	130 \$ + taxes	Hôtel de ville
Pilates – soir Avec Âtma	8 avril au 17 juin (10 semaines)	Lundi 18 h à 19 h Débutant à intermédiaire	110 \$ + taxes	Local de l'âge d'or
Yoga – jour Avec Âtma Matériel requis : tapis de yoga (optionnel bloc et sangle)	3 avril au 19 juin (12 semaines)	Mercredi 10 h 30 à 11 h 30	130 \$ + taxes	Hôtel de ville
	5 avril au 21 juin (12 semaines)	Vendredi 10 h 30 à 11 h 30	130 \$ + taxes	
Yoga – soir Avec Âtma Matériel requis : tapis de yoga (optionnel bloc et sangle)	3 avril au 19 juin (12 semaines)	Mercredi 18 h à 19 h	130 \$ + taxes	Hôtel de ville
Yoga Vinyasa et stretch (16 ans et +) Avec Marie-Christine Brisson Matériel requis : tapis de yoga (optionnel bloc et sangle)	16 avril au 18 juin (10 semaines)	Mardi 19 h à 20 h	125 \$ + taxes	Hôtel de ville
Yoga yin (doux) Avec Marie-Christine Brisson Matériel requis : tapis de yoga	18 avril au 20 juin (10 semaines)	Judi 19 h à 20 h	125 \$ + taxes	Hôtel de ville

50 ans et plus

Activités	Début/Fin	Horaire	Tarif résident	Lieu
Action Vitalité (50 ans et +) Anciennement Viactive Avec Diane Duchaine Matériel requis : tenue décontractée et bouteille d'eau	2 avril au 6 juin (10 semaines)	Mardi et jeudi 9 h 15 à 10 h 15	Cours d'essai gratuit sur demande Gratuit pour les membres*	Hôtel de ville
Pickleball – jour (50 ans et +) Avec Jean-Pierre Potvin Matériel requis : vêtements de sport, raquette et balle	6 avril au 22 juin (12 semaines)	Samedi 9 h à 12 h	Cours d'essai gratuit sur demande Gratuit pour les membres*	École Mgr-Ovide-Charlebois
Pickleball – soir (50 ans et +) Avec Jean-Pierre Potvin Matériel requis : vêtements de sport, raquette et balle	2 avril au 20 juin (12 semaines)	Mardi et jeudi 17 h 45 à 20 h 45	Cours d'essai gratuit sur demande Gratuit pour les membres*	École Mgr-Ovide-Charlebois

* Les activités Pickleball et Viactive, offertes en collaboration avec le Club de l'âge d'or, sont gratuites pour les membres. Le coût de la carte de membre est de 25 \$ annuellement. Inscription et information directement auprès du Club : aolacmasson@gmail.com.

Pour tous

Karaté (5 ans et +)

Avec **Thierry Naulleau**

Parent présent en tout temps pour les enfants de 7 ans et moins

8 avril au 17 juin
(10 semaines)

Relâche 20 mai
École Mgr-Ovide-Charlebois

DÉBUTANT

Lundi – 18 h 30 à 19 h 30

INTERMÉDIAIRE ET AVANCÉ

Lundi – 19 h 30 à 20 h

Enfant (14 ans et -) : 80 \$

Adultes : 90 \$ + taxes

Carte de membre de Karaté Shotokan incluse



Ados et adultes

Centre de conditionnement physique

Tous les jours dès 7 h 30
HÔTEL DE VILLE

Tarifs spéciaux pour familles et aînés

Gratuit pour étudiants
14-17 ans (avec preuve)

Inscription à la réception
de l'hôtel de ville



Entente Culture et loisirs Entrelacs

Les résidents de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson sont invités à participer aux activités de **Culture et Loisirs Entrelacs** sans frais supplémentaires.

Information : 450 228-8500

Entente intermunicipale

Cette entente permet aux citoyens des municipalités participantes de s'inscrire à certaines activités au tarif résident. Information et tarifs auprès de chacune des municipalités.

Municipalité de Morin-Heights

450 226-3232, poste 132

morinheights.com

Municipalité de Piedmont

450 227-1888, poste 230

piedmont.ca

Ville de Saint-Sauveur

450 227-0000, poste 4000

vss.ca

Ville de Sainte-Adèle

450 229-2921, poste 7244

ville.sainte-adele.qc.ca

Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

450 224-2675, poste 262

sadl.qc.ca

Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

450 228-2543, poste 221

lacmasson.com

Semaine de l'action bénévole

Du 14 au 20 avril 2024

La Ville tient à exprimer toute sa gratitude envers chacun des bénévoles qui offrent généreusement de son temps. Votre engagement sincère soutient les causes et les activités citoyennes, nourrissant ainsi le cœur de notre communauté. Votre présence est inestimable et essentielle.

Merci du fond du cœur pour votre précieuse implication.

Les associations et les organismes communautaires recevront, dans les prochaines semaines, une invitation au 5 à 7 des bénévoles.



Fête de Pâques à l'école

Spectacle jeunesse
et chasse aux cocos

Dimanche 17 mars 2024

10 h à 12 h

École Mgr-Ovide-Charlebois
(20, rue du Collège)



Prêts pour une avalanche de rires et de fantaisie? Rejoignez Noisette et Praline, les clowns acrobates et jongleurs, pour un spectacle plein de surprises! Avec leur potion magique, ils vous concocteront un gâteau enchanteur à base de sourires, de clins d'œil et d'éclats de rire. Un spectacle à croquer sans modération!

Gratuit et sans inscription.
Surveillez les détails sur notre site Web.

Inscription en ligne
À partir du 27 mars 2024, 9 h

Oyez, oyez

POUR TOUT
SAVOIR SUR LE
CAMP DE JOUR
ÉTÉ 2024 DE
LAC MASSON



L'Air en Fête
Créateur de sourires

[airenfete.com /camps-de-jour/
sainte-marguerite-du-lac-masson](http://airenfete.com/camps-de-jour/sainte-marguerite-du-lac-masson)

La Ville est fière de collaborer avec L'Air en Fête pour vous offrir un été au camp plein de sourires!

- Enfants de 5 à 12 ans
- 7 semaines : du 24 juin au 9 août 2024
- Inscription à la semaine
- Service de garde inclus
- Activités spéciales et sorties à la plage chaque semaine

ANIMATEURS RECHERCHÉS
airenfete.com/emploi

Offres d'emploi – été 2024

Consultez les offres d'emploi sur notre site Web, section [Emplois](#).

PLAGE MUNICIPALE

- Sauveteuse ou sauveteur
- Aide-sauveteuse ou aide-sauveteur

DÉBARCADÈRE

- Préposée ou préposé au débarcadère et à la station de lavage.

CAMP DE JOUR

- Animatrice ou animateur
- Aide-animatrice ou aide-animateur
- Accompagnatrice ou accompagnateur pour les enfants à besoins particuliers

Bibliothèque

📍 4, rue des Lilas
☎ 450 228-4442
@ biblio@lacmasson.com



À partir du 1^{er} avril 2024

Mardi
18 h à 20 h
Mercredi
13 h à 17 h
Judi
10 h à 16 h
Samedi
9 h à 12 h

FERMETURE
Congé de Pâques

La bibliothèque sera fermée
le samedi 30 mars 2024.



Calendrier des activités



Inscription obligatoire à la bibliothèque,
par téléphone, par courriel ou en personne.

MARS

MERCREDI 6 MARS

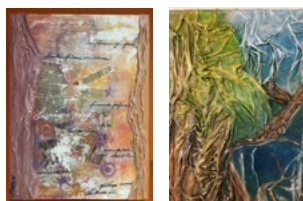
Rencontre avec un libraire

AVEC LAURENCE LÉTOURNEAU
DE LA LIBRAIRIE LE SENTIER

Venez discuter de livres
et de littérature avec nous!

De 14 h à 15 h 30

Bibliothèque, 4, rue des Lilas



JUSQU'AU 16 MARS

Exposition Ressentir la culture

DE SYLVIE THÉRIAULT, ARTISTE-PEINTRE

Bibliothèque, 4, rue des Lilas

SAMEDI 16 MARS



Atelier pratique de textures mixtes

AVEC SYLVIE THÉRIAULT, ARTISTE-PEINTRE

Venez créer une œuvre inspirée
des techniques utilisées par l'artiste.
Nul besoin d'avoir un talent en dessin
pour venir explorer le plaisir des
textures et des couleurs!

De 10 h à 12 h 30

Local de l'âge d'or, 2, rue des Lilas

AVRIL

LUNDI 8 AVRIL



Club de lecture

AVEC LAURENCE LÉTOURNEAU, LIBRAIRE

Venez partager vos impressions
du livre *Le goût de l'élégance*
de Johanne Seymour.

De 13 h à 15 h

Local de l'âge d'or, 2, rue des Lilas

10 AU 20 AVRIL

**Bibliothèque en effervescence :
525 nouveautés à découvrir !**

Venez découvrir 525 nouveaux
livres provenant de la collection
du Réseau biblio Laurentides.
Ils seront mis bien en évidence
avant d'être classés dans les rayons.
Bibliothèque, 4, rue des Lilas



14 AU 20 AVRIL

Semaine de l'action bénévole

C'est brillant de bénévolat !

Merci à nos précieux bénévoles grâce
à qui les résidents ont accès au service
de la bibliothèque. Prenez un moment
pour leur dire merci lors de votre
prochaine visite!



19 AVRIL AU 25 MAI

**Exposition Macrocosme :
des insectes dans mon jardin**

DE LUC POULIOT, PHOTOGRAPHE

Plongez dans le monde fascinant
des insectes à travers les clichés
de Luc Pouliot. Profitez de cette
occasion pour observer les insectes
comme vous ne les avez jamais vus
auparavant et laissez-vous charmer
par la beauté de ces petites bestioles!
Bibliothèque, 4, rue des Lilas

19 AVRIL AU 25 MAI

**Exposition jeunesse
Des bibites dans mon jardin**

L'exposition de photos d'insectes
t'inspire? Pourquoi ne pas dessiner
ou photographier un insecte
toi-même? Apporte ta création
à la bibliothèque et tu pourrais
même remporter l'un des deux prix
de participation! Tous les jeunes sont
invités à participer.

Bibliothèque, 4, rue des Lilas

MARDI 23 AVRIL

**Journée mondiale du livre
et du droit d'auteur**

Pour souligner cette journée, les
membres de la bibliothèque auront
l'occasion, durant tout le mois d'avril,
de participer au tirage d'un chèque-
cadeau en remplissant un coupon
lors de leur visite.

Bibliothèque, 4, rue des Lilas

MAI

LUNDI 13 MAI



Club de lecture

AVEC LAURENCE LÉTOURNEAU, LIBRAIRE

De 13 h à 15 h

Local de l'âge d'or, 2, rue des Lilas

SAMEDI 25 MAI



**Atelier sur la
photographie d'insectes**

AVEC LUC POULIOT,
PHOTOGRAPHE



La photographie d'insectes est
un domaine captivant permettant
de découvrir un univers en miniature.
Luc Pouliot partagera quelques
trucs et astuces pour photographier
ces créatures captivantes. Si la
température le permet, il y aura
une démonstration dans le parc
Édouard-Masson.

De 10 h à 12 h 30

Local de l'âge d'or, 2, rue des Lilas

CASERNE

📍 9, chemin Masson

☎ 450 228-4110

@ si@lacmasson.com



Du lundi au vendredi

8 h 30 à 12 h

13 h à 16 h 30



Extincteur d'incendie

Un extincteur d'incendie sert à éteindre un feu naissant qui ne menace pas votre sécurité. Il est fortement recommandé d'avoir un extincteur portatif à la maison.

Si le feu se propage ou s'il y a présence de fumée importante, vous devez évacuer immédiatement votre maison et composer le 911.

Comment choisir un extincteur d'incendie

Privilégiez un extincteur à poudre polyvalente portant la mention « ABC » :

- A** • éteint un feu causé par des matériaux inflammables comme le bois, le papier, le tissu;
- B** • éteint un feu causé par liquides inflammables comme l'huile ou l'essence;
- C** • éteint un feu causé par un appareil électrique sous tension. Il existe des extincteurs jetables à usage unique et des extincteurs rechargeables. Les extincteurs jetables ont une durée de vie de 12 ans. La date est inscrite sous l'appareil.

Où installer un extincteur dans la maison

- Placez-le bien en vue, près d'une sortie.
- Assurez-vous qu'il est hors de la portée d'un enfant.
- Installez-le sur le support conçu pour l'extincteur, à au moins 10 centimètres du sol et à un maximum de 1,5 mètre.
- Évitez de le placer trop près d'une source potentielle d'incendie comme la cuisinière et les appareils de chauffage.

Vérification et entretien

- Vérifiez la pression de l'extincteur; l'aiguille doit être dans le vert.
- Chaque année, faites-le vérifier par une personne qualifiée.
- S'il est rechargeable, faites-le remplir tous les 6 ans ou dès qu'il a été utilisé, même quelques secondes seulement.
- Vérifiez s'il est rouillé ou endommagé. Si l'extincteur a des signes de dégradation, de corrosion ou de fuite, ou encore d'obstruction des diffuseurs, vous devez l'apporter à l'écocentre.

Comment utiliser un extincteur

1. Assurez-vous d'abord que votre sécurité n'est pas compromise.
2. Placez-vous entre le feu et une sortie.
3. Approchez-vous à un maximum de 2 ou 3 mètres du feu.
4. Tirez la goupille et dirigez la buse vers la base des flammes en appuyant à fond sur le levier.
5. Faites des mouvements de gauche à droite à la base des flammes en couvrant la largeur du feu.
6. Arrêtez seulement lorsque les flammes sont toutes éteintes ou que l'extincteur est vide.
7. Composez le 911 même si le feu semble éteint; il pourrait s'être propagé dans les murs.
8. Si l'extincteur est à usage unique, rappelez-le à l'écocentre.
9. S'il est rechargeable, faites-le remplir dès que possible.

Pour obtenir plus d'information sur les avertisseurs de fumée, de monoxyde de carbone et les extincteurs incendie, consultez la page [Équipements de sécurité incendie pour la maison](#) sur le site du Gouvernement du Québec.

Indice de feu SOPFEU

**DANGER D'INCENDIE
AUJOURD'HUI**

BAS MODÉRÉ ÉLEVÉ TRÈS ÉLEVÉ EXTRÊME

Il est important de consulter régulièrement l'indice de danger d'incendie de la SOPFEU disponible directement sur la [page d'accueil de notre site Web](#) ou sur les panneaux indicateurs situés devant la caserne et la bibliothèque. Cet indice est notre outil de référence en matière d'évaluation des risques d'incendie.

Feu de matières solides	Bois, papier, tissus, etc.	A	
Feu de combustibles liquides	Graisse, huile, peinture, solvant, etc.	B	
Feu d'équipements électriques sous tension	Panneau électrique, moteur, fil électrique, etc.	C	
Feu de métaux	Magnésium, aluminium, etc.	D	N/D
Feu d'appareils de cuisson commerciaux	Huile à cuisson, graisse, etc.	K	

Club de l'âge d'or du lac Masson

☎ 514 775-8146

@ aolacmasson@gmail.com

Le conseil d'administration invite chaleureusement tous les membres du Club à participer à la prochaine **assemblée générale annuelle (AGA)** :

Date : 29 mai 2024

Heure : 13 h 30

Lieu : Local du Club, 2, rue des Lilas

Veuillez noter que l'ordre du jour et le procès-verbal de l'AGA 2023 seront envoyés début mai. Un avis de convocation sera également envoyé à tous les membres et affiché dans les commerces de la Ville.

Nous serions ravis de vous compter parmi nous !

Prévoyance envers les aînés des Laurentides



☎ 1 844 551-6032

@ info@prevoyanceaines.org

🌐 prevoyanceaines.org

f [Prévoyance envers les aînés des Laurentides](https://www.facebook.com/PrevoyanceEnversLesAines)



VOUS NE SAVEZ PAS À QUI VOUS ADRESSER ?

Prévoyance est là pour vous !

Prévoyance envers les aînés des Laurentides est au service des aînés vivant des situations de vulnérabilité, d'abus et de maltraitance.

1 844 551-6032
Écoute, réconfort et accompagnement.

GRATUIT ET CONFIDENTIEL

Entraide bénévole des Pays-d'en-Haut



☎ 450 229-9020

🌐 entraidebenevolepdh.com

f [Entraide bénévole des Pays-d'en-Haut](https://www.facebook.com/EntraideBenevoleDesPaysdEnHaut)



Nouveau service gratuit pour les aînés : Appels SécuriCAB

Nous sommes ravis d'annoncer le lancement d'un nouveau service dans notre communauté : les Appels SécuriCAB.

SécuriCAB offre des services d'appels automatisés auprès des aînés afin de veiller à leur bien-être au sein de leur domicile. Que ce soit par des appels de sécurité ou tout autre rappel essentiel à la santé de l'aîné (repas, médication, etc.), SécuriCAB est là pour vous !

Ce service est accessible à toute personne âgée vivant seule ou en perte d'autonomie sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut.

N'hésitez pas à contacter l'Entraide bénévole des Pays-d'en-Haut pour plus d'information sur ce service GRATUIT !



La Table des aînés des Pays-d'en-Haut invite tous et chacun, et aussi celui et celle qui détourne les yeux ou qui ne tend pas oreille, à découvrir que l'aîné n'est pas seulement un passager dans l'aventure de la communauté. L'aîné peut être à part entière membre de l'équipage. Sa présence vivante peut être une conscience pour chacun de nous.

tableainespdh@gmail.com

450-512-8435

La Rencontre de Ste-Marguerite



📍 2, chemin Masson
 ☎ 450 228-8606
 @ coordolarencontre@gmail.com
 f [LaRencontre Ste-Marguerite](https://www.facebook.com/LaRencontre-Ste-Marguerite)

Nos activités hebdomadaires

Notre service de **popote roulante** (repas frais cuisinés et livrés à la maison) est disponible les mardis, mercredis et jeudis de chaque semaine, le tout pour 6 \$ (entrée, plat principal et dessert).

Tous les mercredis, nous vous invitons à venir partager un bon **dîner communautaire** de trois services au coût de 10 \$.

Nos activités à venir

- **Assemblée générale annuelle** : vendredi 22 mars, 11 h
- **Dîner de Pâques** : mercredi 27 mars, midi
- **Sortie cabane à sucre** : vendredi 5 avril

Au plaisir de vous voir en grand nombre !



Maison de la famille des Pays-d'en-Haut



☎ 450 229-3354
 @ info@maisondelafamille.com
 🌐 maisondelafamille.com
 f [Maison de la famille Des Pays-d'en-Haut](https://www.facebook.com/Maison-de-la-famille-Des-Pays-d-en-Haut)

La Maison de la famille des Pays-d'en-Haut vous invite à venir faire un tour ! Une belle façon de faire notre connaissance est aussi de nous suivre sur Facebook, où vous trouverez les liens pour devenir membre et consulter notre belle programmation.

Nous irons profiter du **temps des sucres** à la Cabane à sucre Farsa, à Saint-Eustache, le mardi 26 mars 2024, le temps d'un dîner et d'une promenade sur le site. Inscription obligatoire.

Nous avons aussi les **groupes Entr'amis**, qui se tiennent les mardis de 9 h à 11 h 30 à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, suivi du dîner en famille jusqu'à 13 h. Veuillez communiquer avec nous pour plus d'information.

La programmation Printemps 2024 sera disponible sur notre page Facebook vers la fin mars, abonnez-vous pour ne rien manquer ou écrivez-nous : info@maisondelafamille.com.

Pour les personnes qui ont du temps et du cœur à donner, nous sommes aussi à la recherche de bénévoles. Pour signifier votre intérêt, veuillez appeler Julie au 450 229-3354, poste 204.

Club Optimiste Lac Masson



☎ 450 560-2769
 @ poirier328@gmail.com
 f [Club Optimiste Lac Masson](https://www.facebook.com/Club-Optimiste-Lac-Masson)

Le Club Optimiste Lac Masson a clôturé l'année 2023 en beauté avec un délicieux dîner lasagne et dessert pour tous les élèves des deux écoles, en collaboration avec Les Marchés Tradition – Famille Jasmin.

En plus, nous avons remis une trottinette des neiges par classe pour encourager les comportements positifs, et d'autres récompenses suivront après la semaine de relâche. Les formations PédaYoga ont également repris en début d'année pour nos jeunes élèves.

Notez dans vos agendas notre prochaine activité de financement, un **dîner spaghetti** qui se tiendra le dimanche 21 avril 2024 à l'école Mgr-Ovide-Charlebois. Venez soutenir votre Club Optimiste qui s'engage à promouvoir le développement et l'épanouissement de nos jeunes à travers diverses activités.

N'oubliez pas que notre **assemblée générale annuelle (AGA)** aura lieu le mercredi 1^{er} mai 2024 à 19 h. Une invitation détaillée sera envoyée aux membres par courriel.

Comité des partenaires famille des Pays-d'en-Haut



☎ 450 275-9894
 @ visitesvip.pdh@gmail.com
 f [Comité des partenaires famille des Pays-d'en-Haut](https://www.facebook.com/Comité-des-partenaires-famille-des-Pays-d-en-Haut)



- Vous êtes une famille nouvellement arrivée dans la MRC des Pays-d'en-Haut ?
- Vous désirez connaître les services offerts pour les familles ?
- Vous avez un nouveau bébé à la maison ?

Bénéficiez gratuitement d'une visite importante pour les parents (VIP)

L'agente de liaison vous accueille chaleureusement en vous offrant de l'information pour vous et vos enfants. Un sac de bienvenue vous sera remis.

Inscrivez-vous au Bulletin Info-famille

Le bulletin, envoyé deux fois par mois, vous permet d'être à l'affût des activités offertes pour les familles dans votre communauté.

Regroupement des lacs et des cours d'eau de Sainte-Marguerite-Estérel (RDL)



☎ 450 629-0739

@ regroupementdeslacs@gmail.com

Avis de recherche

Le RDL est à boucler son programme de conférences pour cette année. Vous avez des sujets ou des préoccupations à nous adresser ?

Contactez-nous : regroupementdeslacs@gmail.com.

À venir

En réponse au questionnement de plusieurs membres, le RDL prévoit réaliser une **conférence sur le castor** ce printemps.

Les sujets suivants seront entre autres présentés :

- Qu'est-ce qu'un castor ?
 - Pourquoi est-il présent dans notre environnement ?
 - Quels sont les impacts de sa présence sur l'écosystème ?
 - Quelles sont les bonnes pratiques en matière de gestion du castor (incluant les aspects règlementaires et légaux) ?
- Préparez vos questions !

Une 2^e conférence présentera ce qu'est le **Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL)** du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et permettra de répondre aux questions des riverains et des associations qui désirent adhérer à ce programme.

Vous souhaitez avoir plus d'information pour protéger votre lac ou devenir membre du RDL ?
regroupementdeslacs@gmail.com.

Association du lac des Îles d'Entrelacs (ADLIE)



☎ 514 794-5308

@ info@adlie.ca

🌐 adlie.org

f [Association du lac des îles d'Entrelacs - ADLIE](#)

L'ADLIE s'engage activement dans la préservation de la beauté et la qualité du lac des Îles. Cet hiver, nous avons soutenu financièrement l'entretien de la patinoire. Pour l'été, nous prévoyons ensemercer de nouveau le lac et mener une étude sur la conservation des huards. Vous désirez contribuer à l'une ou l'autre de ces causes ? Il suffit de cliquer sur ce lien : [Faire un don](#).

Pour la saison estivale 2024, l'ADLIE prépare des activités de formation et de sensibilisation sur la préservation de la qualité environnementale de notre lac. Surveillez notre site Web ou notre page Facebook pour plus d'information. Si vous souhaitez vous impliquer, contactez-nous !

Devenez membre de l'ADLIE ou renouvelez votre abonnement sur notre site Web à tout moment.



Association de la rivière Doncaster



☎ 450 228-1127

@ info@associationrivieredoncaster.com

🌐 associationrivieredoncaster.com

f [Association de la rivière Doncaster](#)

Protéger le bassin versant de la rivière Doncaster

L'eau de la rivière Doncaster provient de sa source et est également alimentée par les précipitations et la fonte des neiges des environs sur une zone de 225 km² définie comme son bassin versant. Cette zone inclut le territoire mohawk Tioweró:ton, ainsi que les villes de Sainte-Lucie-des-Laurentides, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et Sainte-Adèle.

Les actions humaines sur ce territoire ont des conséquences sur les écosystèmes, affectant la faune et la flore, certaines ayant des répercussions dévastatrices. L'Association de la rivière Doncaster (ARD) agit en tant que protectrice de l'eau sur ce territoire, œuvrant à garantir le respect de l'intégrité écologique.

Vous êtes témoin d'une situation préoccupante ? Avisez-vous et nous ferons le suivi nécessaire.

Devenez membre de l'ARD et vous bénéficierez d'un accès gratuit au Parc de la rivière Doncaster ainsi qu'à des tarifs préférentiels pour la vidange des fosses septiques et le ramonage des cheminées.

Transport Laurentides



☎ 1 877 604-3377

Transport adapté : 1 800 717-9737

🌐 linter.ca

f [L'Inter des Laurentides](#)

Le taxibus est un service de transport collectif sur réservation, qui permet de relier des villes entre elles, fonctionnant sur un horaire établi.

> [Voir horaire sur linter.ca/taxibus](http://linter.ca/taxibus).

Pour réserver

1. Sélectionnez votre arrêt d'embarquement et de débarquement.
2. Choisissez votre heure d'arrivée ou de départ.
3. Appelez-nous **entre 8 h et 16 h** pour le service du lendemain.
4. Assurez-vous d'être présent 5 minutes avant l'heure de départ prévue.

Arrêts dans l'Agglomération Sainte-Marguerite-Estérel

- Chemin de Sainte-Marguerite/chemin Guénette
- Rue du Joli-Bois/rue du Joli-Pionnier
- Chemin de Sainte-Marguerite/rue des Lupins
- Chemin de Sainte-Marguerite/chemin Masson (église)
- Rue du Parc/rue du Baron-Louis-Empain
- Estérel Resort

Société d'horticulture et d'écologie de Sainte-Marguerite-Estérel (SHESME)



@ info.shesme@gmail.com
 🌐 shesme.ca
 f [Société d'horticulture et d'écologie Sainte Marguerite Lac Masson/Estérel](#)

La SHESME, fondée en 2001, a pour objectif de promouvoir l'horticulture et l'écologie comme activités citoyennes afin de mettre en place des mécanismes favorisant la biodiversité et l'écologie dans nos belles Laurentides. Nous organisons des conférences avec des spécialistes de renom ainsi que des activités et des rencontres abordant les sujets suivants : l'horticulture, l'écologie, la flore, la faune, la santé et l'environnement.

En vous abonnant au coût de 30 \$ pour un individu ou 35 \$ pour la famille, vous recevrez quatre numéros de notre publication *Le Jardin*. Vous pourrez assister à six conférences et ateliers en salle ou en visioconférence. Vous obtiendrez un rabais de 10 % chez les pépiniéristes et commerces participants sur présentation de la carte de membre. Aussi, vous aurez accès à la section membre de notre site Web (vidéos et publications).

Voici les commerçants offrant des rabais aux membres :

- CHOICE HÔTELS CANADA (15 % de rabais)
- DAYS INN (20 % de rabais)
- DISCOUNT (Rabais sur la location de véhicules)
- RIOTEL HÔTELS SUR MER (15 % de rabais sur le tarif régulier)
- VIA RAIL CANADA (5 % de rabais)
- W.H. PERRON (10 % de rabais)

Pour obtenir votre carte de membre, postez votre chèque à : SHESME, 572, chemin Guénette, Lac-Masson QC J0T 1L0. Par transfert bancaire à : info.shesme@gmail.com.

Coopérative de solidarité Café O'Marguerites



📍 100, chemin Masson
 ☎ 450 228-4888
 @ info@cafeomarguerites.com
 🌐 cafeomarguerites.com
 f [Café O'Marguerites – Coopérative de solidarité](#)

Le Café O' Marguerites est une coopérative de solidarité composée de membres travailleurs et de soutien.

Sa mission

Contribuer au développement durable et à la revitalisation de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson en favorisant l'économie locale et régionale par la promotion des produits de notre terroir et des artisans de la région.

Une entreprise d'économie sociale à but non lucratif, ça veut dire quoi?

Ça signifie que tout excédent de revenus ne peut être empoché par les membres travailleurs, mais est plutôt mis au service de la coopérative afin d'assurer la pérennité et l'épanouissement de l'entreprise et de ses membres.

Ses services

- Épicerie fine zéro déchet
- Restaurant
- Servi traiteur

Sa programmation

Depuis quelques mois, le Café vous offre une programmation d'événements culturels et musicaux colorée. Suivez-nous sur [Facebook](#) pour ne rien manquer!

La Maison des Arts Sainte-Marguerite



@ info@lamaisondesarts.ca
 f [Maison des Arts - Sainte-Marguerite](#)
 📷 [mda.saintemarguerite](#)

L'éducation et le rayonnement des enfants font partie des piliers de La Maison des Arts. Nous croyons en l'importance d'éveiller l'imaginaire des jeunes esprits, de nourrir leur créativité, tout en les guidant sur le chemin de l'expression artistique.

Cette année, nous poursuivons notre engagement auprès de l'école Mgr-Lionel-Scheffer en apportant une expérience immersive : À la découverte de Maud Lewis. Une artiste lumineuse ainsi qu'un exemple de résilience extraordinaire. Dans le cadre de ce projet, les enfants assisteront à des ateliers de médiation culturelle, visant à vulgariser l'œuvre de l'artiste Maud Lewis.

Ils mettront également la main à la pâte afin de reconstituer à plus petite échelle la maison de l'artiste. Toute sa vie, Maud Lewis s'est affairée à peindre sa petite maison des couleurs les plus vivantes qui soient. Les murs ainsi recouverts de fleurs et d'oiseau! Cette maison est aujourd'hui exposée à la Art Gallery of Nova Scotia.

Fabrique de la paroisse Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

☎ 450 228-2410 ou 450 228-1916
 @ presbyterestemarguerite@cogocable.ca
 f [Friperie de l'Église Ste-Marguerite](#)

PRESBYTÈRE – HEURES DE BUREAU

Les jeudis et vendredis, de 9 h 30 à 17 h
 (fermé de 12 h 30 à 13 h)

MESSE AVEC CHORALE

Les dimanches, à 11 h

Vous aimez chanter? Venez vous joindre à nous : hommes, femmes et enfants.

FRIPERIE DE L'ÉGLISE

Au début mars, surveillez nos rabais sur une sélection variée de vêtements, chaussures et accessoires. À partir du 20 mars, découvrez nos vêtements de printemps et préparez-vous à accueillir la nouvelle saison!

VENTES-DÉBARRAS – Les 18 et 19 mai 2024

Location de tables sur le terrain de l'église : 15 \$/table/jour
 Places limitées. Réservation au 450 228-2410.

Note : La friperie sera ouverte le samedi 18 mai 2024.



Ville de
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

HÔTEL DE VILLE

88, chemin Masson
Lac-Masson (Québec) J0T 1L0

450 228-2543 • 1 855 228-2545

Télécopieur : 450 228-4008

lacmasson.com

MAIRE – GILLES BOUCHER

Cellulaire : 450 228-8490

mairegboucher@lacmasson.com

DIRECTION GÉNÉRALE

Poste 241

dirgenerale@lacmasson.com

BIBLIOTHÈQUE

450 228-4442

biblio@lacmasson.com

COMMUNICATIONS

Poste 240

communication@lacmasson.com

GREFFE

Poste 224

greffe@lacmasson.com

LOISIRS

Poste 221

loisirs@lacmasson.com

TRÉSORERIE (TAXATION)

Poste 267

taxation@lacmasson.com

SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE

Caserne : 450 228-4110

si@lacmasson.com

TRAVAUX PUBLICS

450 228-2444, poste 2

tp@lacmasson.com

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Poste 232

sec-urb@lacmasson.com

URGENCES

Service D'URGENCE 911

INFO-SANTÉ 811

Transports Québec et
état du réseau routier 511

Contrôle Animalier – SPCA
Lanaudière–Basses-Laurentides
1 855 440-7722

HYDRO-QUÉBEC – PANNES
1 800 790-2424

Découvrez les activités 2024

offertes à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson !

Mars

6 mars

Rencontre avec
une libraire

16 mars

Atelier pratique
de textures mixtes

17 mars

Fête
de Pâques

Mai

18-20 mai

Ventes-débaras
autorisées

25 mai

Atelier
Macrocosme :
des insectes dans
mon jardin

25 mai

Portes ouvertes
au garage
municipal

Juin

8 juin

Journée
Vert Nature

Foire
aux végétaux

15 juin

Tournoi de
pêche familial

23 juin

Fête nationale
du Québec



Surveillez notre programmation complète :
lacmasson.com | [f lacmasson](https://www.facebook.com/lacmasson)